

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 12 septembre 1973  
MS/mh

432

Note BIC (COM) 101 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X

263ème Réunion de la Commission

1. A l'occasion de la première réunion de la Commission de la rentrée, le Président a rendu compte de la participation de la Commission aux travaux sur la coopération politique et a souligné le caractère positif de la réunion ministérielle de Copenhague. La Commission a été associée à une partie des travaux sur le point Europe/États-Unis; elle a été pleinement associée à ceux de la C.S.C.E et une solution a été dégagée concernant la représentation de la Communauté, qui respecte à la fois la nature de la Conférence (États) et les obligations du Traité. En ce qui concerne les relations COMECON/Communauté point auquel le Président a été également associé, l'affaire est désormais entrée dans la mécanique communautaire c'est-à-dire, qu'elle sera examinée successivement au COREPER et au Conseil.

Le Président a souligné également l'importance des actions à mener au cours des prochains mois : la Communauté entre dans une phase de réalisation concrète des actions préparées depuis janvier; il est essentiel que puisse être dégagé, avant la fin de l'année, un ensemble de solutions qui soient appréciées par l'opinion publique comme un progrès significatif et une réalisation substantielle des objectifs fixés par le Sommet de Paris. Le Président a rappelé que c'est dans cet esprit qu'il entendait poursuivre les contacts qu'il a eu au mois d'août avec les autorités italiennes, qu'il vient d'avoir avec les autorités irlandaises à l'occasion de sa visite de "présentation", qu'il aura aujourd'hui avec le Premier Ministre britannique, et prochainement avec les autorités néerlandaises au cours de la visite qui doit être fixée sous peu. (Contacts à Paris, contacts à Bruxelles, contacts d'ores et déjà envisagés à Bonn). Il est essentiel pour la Commission et pour son Président d'apprécier le plus clairement possible les difficultés et les problèmes de chacun de nos pays d'une part, de convaincre d'autre part chacun des interlocuteurs de la nécessité de dégager une solution d'ensemble satisfaisante dans les mois qui viennent.

2. En ce qui concerne les pouvoirs budgétaires du Parlement, M. Chaysson qui s'est félicité de la qualité des travaux du groupe ad hoc Parlement/Commission qui a travaillé pendant le mois d'août, a indiqué que la Commission politique et la Commission des budgets se réuniront séparément pour mettre au point l'avis du Parlement qui sera présenté à la session des 4 et 5 octobre. La Commission tiendra ensuite compte de cet avis en vue du débat final prévu pour la session du Parlement du 15 au 19 octobre.
3. M. Simonet et le Président ont souligné la nécessité de faire progresser la politique commune de l'énergie sur la base des propositions de la Commission et d'aboutir à des décisions au cours du mois de novembre. La Commission relancera son action auprès du Conseil dans les prochaines semaines et mettra en évidence l'urgence de ce problème dans la conjoncture actuelle.

./.

4. La Commission a décidé sur proposition de M. Dahrendorf d'organiser du 22 au 26 octobre prochain un premier hearing sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et le libre établissement dans les professions médicales. Il s'agit d'une "innovation" que la Commission souhaite généraliser (voir IP 144).
5. Sur proposition de M. Scarascia, la Commission a décidé de créer un Comité Consultatif pour les Consommateurs (IP 143).

Amitiés,

~~Manni~~ SANTARELLI,